

Les archives d'une militante de l'histoire : Françoise Tétard

Comment mieux inaugurer les suppléments d'automne de La Lettre du CNAHES, dorénavant consacrés à des fonds d'archives récolés ou classés, qu'en évoquant celui que nous a intentionnellement légué Françoise Tétard en 2010, peu avant de s'éteindre ? Remarquable conférencière et animatrice de rencontres entre professionnels «du social» et chercheurs, elle a bâti, avec d'autres, ce que le CNAHES et le PAJEP (le Pôle des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire) sont devenus aujourd'hui.

Ce supplément propose un bref retour sur sa vie, son rapport aux archives, fait de belle appétence et de maîtrise méthodique... et ses archives elles-mêmes, à l'image du personnage !

Son fonds, entreposé provisoirement à Savigny-sur-Orge, a fait l'objet d'un récolement en 2011. Il mesure actuellement 80 mètres linéaires environ.

Françoise Tétard est née en 1953 à Boulogne-sur-Mer d'une mère institutrice et d'un père comptable. Militante au Parti communiste, elle s'engage aussi très tôt, mais dans l'animation socio-culturelle en devenant animatrice puis instructrice aux CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Parallèlement, après un baccalauréat scientifique, elle opte pour des études d'histoire à l'Université d'Amiens. Elle entre en 1975 au CRIV (le Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson), pour y accompagner d'abord un stage de l'OFQJ (l'Office franco-québécois de la jeunesse). Elle y restera vingt ans durant, jusqu'à la fermeture du centre, tout en y faisant ses armes d'historienne. En 1979, elle y est nommée ingénieur d'études CNRS. En 1982, elle



obtient un DEA en histoire à l'Université Paris VII avec un mémoire intitulé *Recherche exploratoire pour une histoire de la jeunesse 1930-1965*. Ce travail est dirigé par Michelle Perrot, dont elle reconnaît faire partie des héritières intellectuelles.

La même année, son tout premier article consacré à la révolte des filles de la prison de Fresnes (1947) paraît dans *Les Cahiers de Vaucresson*.

Dès lors, Françoise Tétard entreprend un doctorat sur le thème des *Politiques de la jeunesse dans la France en Reconstruction 1944-1966* sous la direction d'Antoine Prost. «Une thèse est comme un chef-oeuvre de compagnonnage» écrit-elle. Cette réflexion alimentera en effet pendant près de vingt ans une part essentielle de ses actions de recherche et d'animation de la recherche, de promotion de l'histoire et de publication, sans aboutir à la forme académique d'une thèse. Ce faisant, elle aborde le champ des politiques menées auprès à la fois de «la jeunesse qui va bien» et de «la jeunesse qui va mal» mises en œuvre majoritairement par des associations. En 1995, le CRIV ferme ses portes. Françoise Tétard rejoint alors le Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle, une équipe de recherche fondée en 1966 par Jean Maitron.

mais aussi deux ouvrages à la prévention spécialisée avec Vincent Peyre (*La Découverte*, 2006) et aux «filles de justice» avec Claire Dumas (Beauchesne, 2009).

Vient ensuite un ensemble de travaux sur les mouvements, institutions et associations d'éducation populaire, menés dans une approche prosopographique. L'un de ses ouvrages co-écrit avec Christian Lefevre, porte sur l'un de ces mouvements, Culture et Liberté. Françoise Tétard travaille aussi sur les politiques publiques de jeunesse, surtout à travers les questions de la participation des jeunes et de la cogestion entre l'Etat et les associations.

Elle fait rapidement le constat d'une part de sa solitude d'historienne travaillant sur ces sujets (elle a été la seule historienne de toute l'équipe du CRIV), d'autre part de l'état lacunaire des archives directement accessibles dans les services



La maison de Françoise Tétard à Montmartre, 29 rue Gabrielle.

Le thème des «enfance irrégulières» et de leurs institutions prend une place prépondérante dans ses écrits. Elle y consacre de nombreux articles d'archives publiques. Son souci d'instituer un véritable champ de recherche l'amène à se préoccuper avec insistance du sort des nombreuses archives

Il m'a fallu construire mon corpus
 et mon voyage à travers les fonds d'archives
 était déjà "en monnaie de jupon le sujet".
 J'ai été confrontée non pas à la
 difficulté qu'est d'archives à découvrir,
 mais à l'abondance et à la récurrence
 d'archives bavardes qui faisaient de "la
 jeunesse" un objet fuyant, car toute
 à tout, souvent à tout, un objet recevant
 de fantasmes projetés ou rebutés.
 J'ai été à tout moment confrontée à
 l'imaginaire, et je ne sais toujours pas
 quelles sont les armes de l'historien
 face à l'échec de l'imaginaire...

Etat d'avancement de thèse de doctorat,
 16 août 1990, p. 2.

conservées dans les caves et greniers des associations et de leurs militants. Elle apporte ainsi une forte contribution à la création du CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée) en 1994, puis à celle du dispositif PAJEP (Pôle des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire) en 1999, et à leur animation respective. Elle poursuit toujours plusieurs projets de recherche avant de décéder le 29 septembre 2010 à Paris.

Un véritable «tourbillon» d'archives, au propre comme au figuré : telles apparaissent les archives de Françoise Tétard qui tapissent le tour de son escalier tournant quasiment de la cave au grenier ! Françoise note, recopie, photocopie, rédige de son écriture ronde et régulière. Elle écrit à tout moment et sur tous types de supports : sur ses carnets personnels lorsqu'une idée ou une formule intéressante la traverse, sur des feuilles blanches le plus souvent, ultérieurement classées dans des chemises puis dans des boîtes, ou sur tout ce qui peut lui tomber sous la main : une enveloppe, un tract, une nappe de restaurant qui sera ensuite déchirée et emportée...

Le papier est omniprésent dans ses archives. Françoise ne fabrique pas d'archives orales, elle

préfère tenir des dossiers nominatifs de témoins qui contiennent ses notes d'entretien oral et un certain nombre de correspondances. Est-ce par défiance personnelle vis-à-vis de toute technologie ? Ou par souci de préserver la relation naissante avec un témoin du froid réglage d'un enregistreur ? Ou bien parce que toute l'information n'est pas là et que les archives écrites demeurent la source principale de l'historien ? Il y a un peu de tout cela à la fois.

«Les archives orales renseignent d'abord sur la mémoire, avant de renseigner sur l'histoire», écrit-elle dans les années 1980. «Néanmoins, faire des entretiens apporte quelques avantages : rentrer dans les ambiances d'une période, d'une situation, faire apparaître ce qui n'est écrit nulle part, mais qui quelquefois a influé sur des décisions prises ou des choix politiques, dire l'indicible (même si ce n'est pas exprimé, le témoin transmet ses impressions, ses tendances, ses silences, ses angoisses, ses bonheurs...)» Une abondante correspondance témoigne des relations amicales entretenues avec de nombreux témoins, souvent invités dans sa maison montmartroise, et qu'en



Françoise Tétard chez une «témoin» à Montpellier, 2000

retour elle sensibilise à la sauvegarde et à la lecture des «archives papier». Plus largement, sa longue intimité avec ses sujets de recherche conjuguée à

ses talents d'animatrice lui permettent de susciter des moments conviviaux où se rencontrent «chercheurs» et «acteurs de terrain».

Comment démêler alors le «public» du «privé» dans les activités – et donc dans les archives – de Françoise ? Cette problématique public-privé qu'elle a portée au CNAHES lors de la journée d'étude de Roubaix en 2010 s'agissant du champ de l'enfance en difficulté est aussi pertinente ici.

Ses archives de chercheuse du CNRS sont bien sûr globalement publiques. Mais les dossiers qui rendent compte de l'activité d'impulsion, de création et d'animation d'associations comme d'abord Tramway (dédiée à des programmes d'excursions autour de thèmes d'histoire sociale contemporaine en région parisienne), puis le CNAHES dès sa

ce carton de notes et de coupures de presse sur les «blousons noirs», tenu entre 1959 et 1962 par Pierre Ceccaldi, le principal artisan de la direction de l'Éducation surveillée à partir de 1945. Dans une contribution à un colloque sur les blousons noirs («Les blousons noirs aux portes de Paris - 1957-1965», Rouen, 2002), Françoise Tétard attribue à ce carton, promis à l'abandon et à la disparition dans les couloirs de la Direction de l'Éducation surveillée, le début de son intérêt pour le sujet en 1985. On pense aussi à ce carton d'Henri Michard, magistralement dépouillé en direct dans un article intitulé «Généalogie du diplôme d'État d'éducateur spécialisé (1948-1967). Lecture d'un carton d'archives» (Sauvegarde de l'enfance, vol. 57, n°2, avril-mai 2002). D'autres archives rendent compte de l'immixtion de Françoise Tétard dans certains milieux où elle effectue de «l'observation participante»



“un véritable tourbillon d'archives...”

création en 1994 voire un peu avant, le PAJEP à partir de 1999,... sont bien des archives privées.

On trouvera encore des archives privées glanées au cours de pérégrinations auprès de militants associatifs, d'instructeurs d'éducation populaire ou d'éducateurs spécialisés. Ces documents sont le plus fréquemment mêlés aux notes de recherche ou de publications. Certains sont des originaux inédits, introuvables ailleurs, d'autres sont des doubles de documents déjà déposés dans des services d'archives publiques.

On trouvera même aussi quelques bouts d'archives de personnalités publiques, comme par exemple

ou de «l'histoire interactive». Mais comme elle l'écrit elle-même en 2003 : «Intimité avec son sujet cependant ne veut pas dire empathie». L'intimité de Françoise Tétard avec ses sujets d'étude est portée à son paroxysme dans la co-écriture avec d'anciens acteurs de terrain : avec Christian Lefevre sur l'histoire de Culture et Liberté, avec Claire Dumas sur l'histoire des filles de justice. Le nombre de versions retrouvées d'un même texte nous font avoir une petite pensée de compassion pour ceux qui eurent à découvrir et à subir les exigences de cette écriture...

Sylvain Cid, chargé de mission